

Demande reseignement rapport j.a.f

Par bruno, le 21/09/2009 à 08:04

Bonjour,

je suis passé devant le JAF le 28 mai 2009, existe t-il un rapport de tout ce qui a été dit devant ce JAF, peut on en avoir un exemplaire? un rapport d'un avocat qui a entendu ma fille agee de 11 ans a la demande de la partie adverse a été lu pendant l'audience or il se trouve que ni mon avocate ni moi meme avons été informé de ce rapport la loi prevois le contraire, que puis-je faire?

ma fille me dit que ce rapport n'a rien avoir avec ce qu'elle a dit .elle et restée tres peut de temps dans son bureau celui ci lui a demandé de sortir et s'est entretenue avec sa maman.cela c'est passé dans un tribunal.puis-je porter plainte pour faux ?

merci pour votre reponce, mon avocate et en congés prenatals je n'arrive pas a la joindre.